L'ANSM a été informée par les laboratoires commercialisant les vaccins méningococciques monovalents conjugués de sérogroupe C (Neisvac et Menjugatekit) qu'ils étaient en mesure d'approvisionner le marché français à hauteur des besoins.

Dans ce contexte, les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) en situation de pénurie de vaccins, diffusées en janvier 2015, ont été levées. La vaccination contre les infections invasives à méningocoques C peut être reprise conformément au calendrier vaccinal pour les enfants âgés de 1 an et en rattrapage jusqu'à l'âge de 24 ans.

Les vaccins méningococciques sont utilisés pour prévenir les maladies dues à la bactérie *Neiss eria meningitidis*
responsable notamment des méningites. Cette bactérie se présente sous différents sérogroupes (A, C, W135 et Y).

Trois vaccins conjugués monovalents de sérogroupe C sont commercialisés en France : Méningitec, (laboratoire Nuron Biotech, exploité en France par le laboratoire CSP), Neisvac (laboratoire Baxter) et Menjugatekit (laboratoire Novartis Vaccines). Ces trois vaccins sont autorisés chez le nourrisson à partir de deux mois, les adolescents et les adultes.

Deux vaccins conjugués quadrivalents (protégeant contre les sérogroupes A, C, W135 et Y) sont commercialisés en France. Il s'agit de Nimenrix (laboratoire GlaxoSmithKline) et de Menveo (laboratoire Novartis Vaccines). Ces vaccins sont indiqués à partir de l'âge de 1 an pour Nimenrix et à partir de 2 ans pour Menveo.

Le retrait en septembre 2014 des lots commercialisés du vaccin Méningitec, en raison de la présence de particules dans un nombre limité de seringues, a engendré des tensions d'approvisionnement sur le territoire français de l'ensemble des vaccins méningococciques conjugués monovalents de sérogroupe C.

Dans le cadre de cette pénurie, le Haut Conseil en Santé Publique (HCSP) avait publié, en janvier 2015, des recommandations relatives à la stratégie de vaccination afin de réserver les stocks disponibles de vaccins méningococciques conjugués monovalents de sérogroupe C uniquement aux enfants âgés de 12 mois à 4 ans.

Les laboratoires Baxter et Novartis Vaccines ont informé l'ANSM qu'ils étaient en mesure dorénavant d'approvisionner le marché français avec des quantités suffisantes de vaccins Neisvac et Menjugatekit pour répondre aux besoins en vaccin méningococcique conjugué monovalent de sérogroupe C [1] .

Aussi, compte tenu de ce retour à un approvisionnement suffisant, les professionnels de santé sont invités à ne plus prendre en compte les recommandations d'utilisation publiées en janvier 2015 et à retourner à un schéma vaccinal conforme au calendrier des vaccinations pour les enfants âgés de 1 an et en rattrapage jusqu'à l'âge de 24 ans.

L'ANSM rappelle que les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable

Les patients et les associations agréées de patients peuvent également signaler tout effet indésirable a

Pour plus d'information ***Déclarer un effet indésirable***

Lire aussi

- Vaccination contre les infections invasives à méningocoques de sérogroupe C : recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique en situation de pénurie de vaccins (20/01/15) - Point d'information

- Information relative aux infections méningocoques (08/01/15) - Site du Ministère de la Santé

- Meningitec, suspension injectable en seringue préremplie : retrait de lots à titre de précaution (26/09/2014) - Point d'information

[1] Le vaccin Méningitec n'est quant à lui toujours pas remis à disposition.